



**Coordination de la filière bio régionale**  
**Interbio Franche-Comté**  
 Association interprofessionnelle de l'agriculture biologique.  
 03 81 54 71 72



**Dans les départements :**  
**CDA Doubs :** Christian FAIVRE 03 81 64 22 50  
**CDA Haute Saône :** Luc FREREJEAN 03 84 77 14 00  
**CDA Jura et coordination Franche-Comté :**  
 Roland SAGE 03 84 35 14 14



**Notification de son activité bio**  
**Agence Bio**  
 Montreuil sous Bois  
 01 48 70 48 30  
[www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)  
[http://ec.europa.eu/agriculture/organic/home\\_fr](http://ec.europa.eu/agriculture/organic/home_fr)



**Fiches techniques et expérimentation**  
**ITAB Paris**  
 01 40 04 50 64  
[www.itab.asso.fr](http://www.itab.asso.fr)

Cette plaquette est financée par

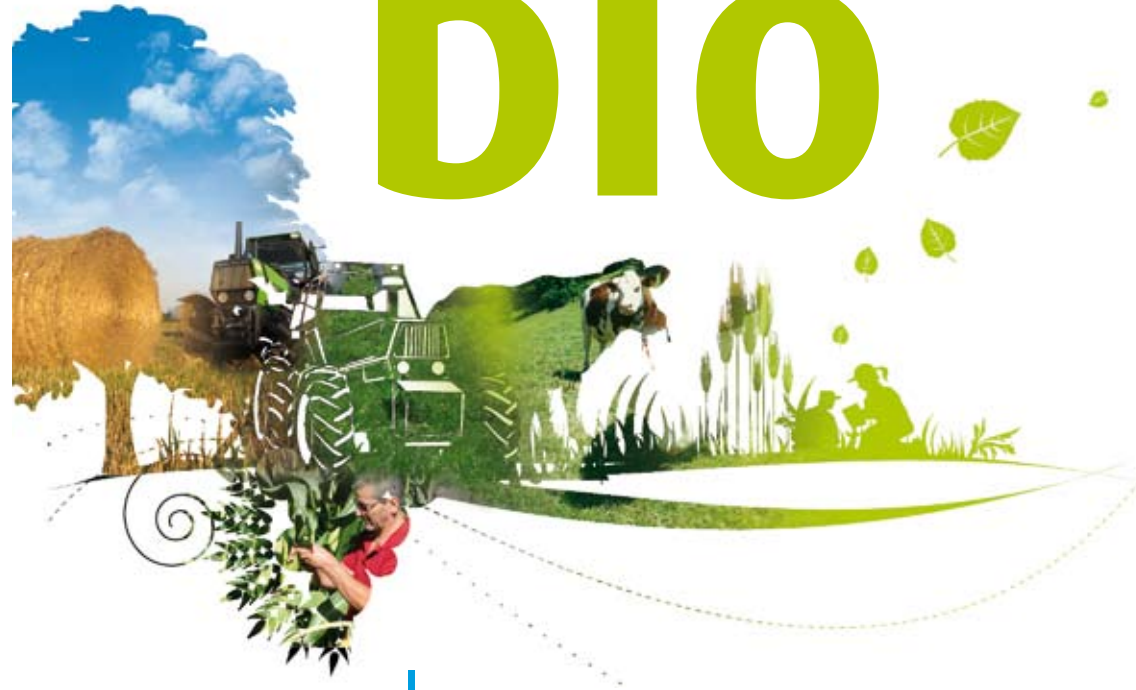


**Conception :** Interbio (Christelle Triboulot)  
**Rédaction :** Interbio (Christelle Triboulot) et les Chambres départementales d'Agriculture (Roland. Sage, Christian Faivre et Luc Frèrejean).  
**Maquette et réalisation graphique :** Grand Pavois  
**Photogravure :** Michel Joly  
**Imprimerie :** Imprim'Vert LIG/39100 DOLE.

Imprimé sur Cyclus Print, papier recyclé et imprimé avec encres végétales.  
**Crédits photos :** Interbio, Domaine Pignier.  
**Tirage :** 1 500 exemplaires. Document non contractuel et sauf erreurs typographiques.  
 Ne pas jeter sur la voie publique.

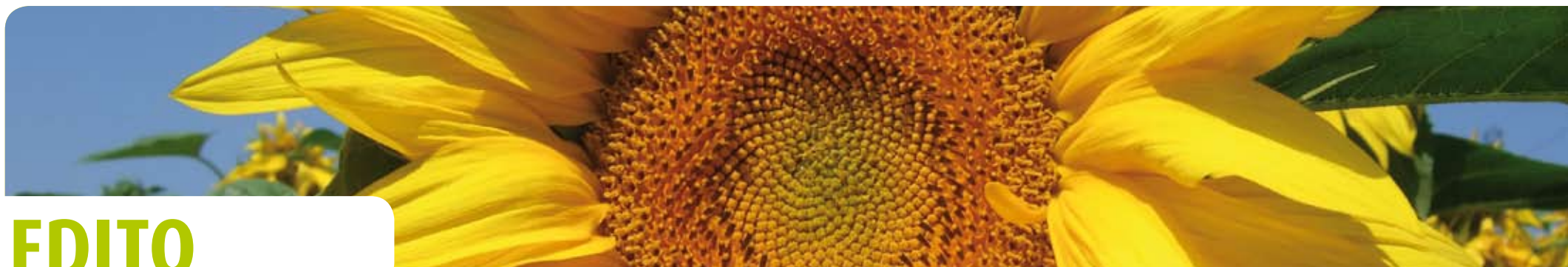
L'agriculture

bio



un métier d'avenir  
 → Devenir agriculteur biologique en Franche-Comté

Témoignages de producteurs  
 Démarches et contacts



# EDITO

Après avoir relevé le défi de nourrir la population d'après-guerre, l'agriculture, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, doit en relever un autre : celui de la nourrir en préservant les ressources naturelles.

Agriculteurs conventionnels et agriculteurs biologiques, partageons le même objectif : nourrir dignement la population en vivant de notre métier.

Très certainement, l'agriculture biologique demande une certaine curiosité. Afin de préserver l'équilibre des écosystèmes, elle a fait le choix d'adapter ses techniques au vivant, notre matière, notre essence. C'est à la fois ce qui la rend plus mystérieuse mais aussi et surtout plus passionnante.

Mais qui mieux que les producteurs bio peuvent vous faire partager leur choix ? Sept agriculteurs ont accepté de vous témoigner de leurs différents parcours. Ainsi, vous découvrirez la diversité des rencontres et des expériences qui les ont amené progressivement à s'orienter vers ce qu'on appelle l'agriculture biologique. Utilisant des techniques éprouvées mais toujours innovantes, plébiscitée par la société, elle est résolument un métier d'avenir !

Gageons qu'à travers ces témoignages, la pratique de l'agriculture biologique suscite votre intérêt et vous apparaisse accessible.

**Dominique RONDOT**  
Président du syndicat  
des agrobiologistes du Doubs

**Jean-Charles MAIRE**  
Président du syndicat  
des agrobiologistes du Jura

**Jean-Luc ROUGEOT**  
Président du syndicat  
des agrobiologistes de Haute-Saône

## SOMMAIRE

### Témoignages

Lait AOC en montagne .....	p. 4
Lait non AOC en plaine, sans céréales.....	p. 6
Lait AOC en plaine avec céréales.....	p. 8
Grandes cultures 1.....	p. 10
Grandes cultures 2.....	p. 12
Maraîchage .....	p. 14
Viticulture.....	p. 16

<b>Choisir l'agriculture biologique</b> .....	p. 18
---	-------

<b>Passer à l'agriculture biologique</b> .....	p. 19
--	-------

<b>Contacts</b> .....	p. 20
-----------------------	-------

# « Il faut **jouer le jeu** à fond »



Sylvain **CHABOD**

informations sur l'exploitation

- LA CHAUX DE GILLEY (Doubs) - Alt. 949 m
- . 70 ha dont 2 ha d'avoine
- . Quota : 178 158 litres
- . Date d'installation : le 01/01/2006
- . Date de conversion de la ferme : 1974  
(reprise de la ferme familiale déjà en bio)
- . 1 UMO

## Pourquoi vous êtes-vous installé en agriculture biologique ?

Je n'imaginai pas m'installer autrement ! En 1974, la fruitière a choisi de passer en bio. Les exploitations peu intensives permettaient ainsi de préserver une petite "fromagerie" d'un million de litres ! C'est un système qui a fait ses preuves : au village, 7 jeunes ont modernisé des fermes avec de faibles "quotas" à l'hectare.

**Nous avons à cœur de poursuivre le travail de nos aînés** en confortant la production de Comté et de Morbier bio avec notre fromager et notre affineur.

## Quels sont les points techniques les plus importants à maîtriser en bio ?

Il faut d'abord adapter le cheptel à son potentiel fourrager. La valorisation du fumier et du purin doit être optimisée.

Pour la santé du troupeau, il ne faut pas s'en faire une montagne ! **L'homéopathie ou la phytothérapie fonctionnent très bien.**

### RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES clôture 31/03/2009

#### Produits

Lait produit : 186 823 litres  
6 500 litres produits par vache laitière  
2 755 litres/ha de SFP  
0,72 UGB/ha de SF  
Prix du lait : 454 €/1000 l

Avoine 2 ha : 35 q/ha en moyenne sur 2 ans

#### Charges

1 250 kg de concentrés/VL  
soit 104 €/1 000 litres  
Frais vétérinaires : 51 €/UGB en moyenne  
dont vaccin FCO



## Êtes-vous satisfait de vos résultats technico-économiques en bio ?

La bio m'a permis de reprendre une exploitation moyenne tout en faisant la mise aux normes, en agrandissant le bâtiment, cela me convient très bien.

Dans les années 2004 à 2006 où le prix du lait baissait et les aliments augmentaient, j'ai dû adapter mes investissements mais les résultats économiques sont restés correct.

Avec un EBE de 275 €/1 000 litres c'est-à-dire 43 % du produit brut, **je me situe au-dessus des résultats des systèmes extensifs de montagne** qui sont à 230 €/1 000 litres.

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

**Pour bien pratiquer ce mode de production, il faut jouer le jeu à fond.** Il ne faut pas y venir juste parce que le marché est porteur !



# « On se sent plus serein »



Christine et Marcellin **CHOPARD**  
EARL **CHOPARD**

informations sur l'exploitation

- MARAST (Haute-Saône) - Alt. 282 m
- . 103 ha 100% STH
- . Quota : 302 000 litres
- . Date d'installation : Marcellin 1991 ; Christine 2003
- . Date de conversion : 2002
- . 2 UMO

## Pourquoi avez-vous fait la démarche de la conversion bio ?

On avait une exploitation qui tournait bien mais des craintes importantes quant à l'évolution du prix du lait standard. **On voulait se démarquer avec un produit de qualité.** Or, ici en plaine, il n'y a pas d'AOC et les possibilités de différenciation ne sont pas très nombreuses. Comme on était en système «foin regain» sans céréales, on n'avait pas de gros investissements à faire pour passer en bio, c'est ce qui nous a motivé.

## Quels sont les changements techniques depuis le passage en bio ?

Il n'y a pas eu de gros bouleversements sur la ferme. **Le plus gros changement est le passage aux soins par la phytothérapie.** Nous avons suivi quelques formations sur l'alimentation et le rationnement. L'échange en formation est très riche, ça permet de s'inspirer de ce que font les autres et de faire des essais sur sa propre ferme. **Mais ce qui a changé aussi, c'est notre qualité de vie.** Depuis notre passage en bio, on a l'esprit plus ouvert mais surtout on se sent plus serein.

### RÉSULTATS TECHNIQUES 2008

#### Atelier lait

5 978 kg par vache laitière  
2900 litres/ha de SFP  
730 kg de concentrés/vache  
Pâturage tournant sans fil (50 ares/VL)  
1,17 UGB/ha

#### Atelier fourrage

Rendements : 5,3 t MS/ha  
Fertilisation : 15 t/ha de fumier tous les ans  
Pas de re-semis depuis 15 ans. La flore est entretenue par les pratiques.



### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2008

EBE/Produits = 44 %  
EBE/1000 l = 262 €

## Êtes-vous satisfaits de vos résultats technico-économiques en bio ?

Même si les charges ont augmenté, les produits aussi et **les résultats économiques se sont très bien maintenus.** En 2008, le lait a été collecté à un prix moyen de 452 € la tonne. Les réformes sont plutôt bien valorisées dans le circuit bio. Le but n'est pas d'atteindre les 8 000 litres avec du concentré, on regarde plutôt ce qu'il nous reste à la fin.

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

**Il faut aller voir des producteurs bio qui ont des exploitations modèles.** Certains sont en bio depuis déjà très longtemps et ils ont toujours de bons conseils à donner.

# « La bio m'a permis de retrouver la motivation »



Thierry MAIRE DU POSET

informations sur l'exploitation

- RENNES-SUR-LOUE (Doubs) - Alt. 248 m
- . 70 ha dont 15 ha de cultures (blé 3,8 ha ; mélanges 10,8 ha et pomme de terre 0,55 ha)
- . Quota : 166 621 litres
- . Date d'installation : 01/01/1989
- . Date de conversion : 2001
- . 1 UMO

## Pourquoi avez-vous fait la démarche de la conversion bio ?

Je sentais un peu le vent tourner pour les prix de lait conventionnel et la conduite des céréales ne me donnait pas les résultats espérés. Bref, j'avais un manque de motivation technique et économique ! Les aides à la conversion et la chance d'avoir un débouché en lait AOC bio à proximité m'ont incité à **relever un nouveau challenge**. Après une formation, j'ai démarré ma conversion.

## Quels sont les changements techniques depuis le passage en bio ?

J'ai abandonné le maïs pour rentrer en filière AOC Comté. Le chargement est passé de 1,1 à 0,9 UGB en supprimant un petit atelier viande. Je n'ai plus de culture de vente car j'ai recentré la production végétale sur l'alimentation du troupeau. J'ai réalisé un assolement nouveau, avec une rotation sur 6 ans avec 3 à 4 années de prairies temporaires. **Les mélanges féverole, pois et céréales sont la nouvelle base de la complémentation des laitières.**

### RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES clôture 31/03/2009

#### Produits

Lait produit : 197 529 litres  
5 356 litres produits par vache laitière  
(objectif 6 000 litres)  
3 583 litres/ha de SFP  
Prix du lait : 488 €/1 000 l  
Pommes de terre : 8 tonnes à 1 € TTC/kg

#### Charges

1 150 kg de concentrés/VL  
soit 44 €/1 000 litres  
Frais vétérinaires : 49 €/UGB en moyenne



### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2008/2009

EBE/Produits = 43 %  
EBE/1 000 litres = 275 €

## Êtes-vous satisfait de vos résultats technico-économiques en bio ?

Parce que les résultats techniques ne sont jamais acquis, la bio m'a permis de retrouver la motivation. De plus, cela fait plaisir de répondre à une attente forte du consommateur à travers les fromages de notre coopérative et nos pommes de terre.

**Mon système qui est bien cadré me permet de gagner autant que si j'avais 30 000 litres de plus en conventionnel, mais avec moins de travail.** Cela permet d'éviter la course à l'agrandissement ! **Ça veut dire «Savoir faire mieux, avant de vouloir faire plus !»**

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

Au départ il faut s'attendre à des baisses de rendement et prévoir suffisamment de surface en herbe pour le troupeau principal. **Il faut équilibrer troupeau et assolement pour viser l'autonomie.**



# « Accepter de se remettre en cause »



Jean-Luc ROUGEOT

informations sur l'exploitation

- CHANCEY (Haute-Saône) - Alt. 251 m
- . 136 ha dont 110 ha SCOP et 26 ha STH,
- . 17 vaches allaitantes de race charolaise (vente de broutards)
- . Date d'installation : 1988
- . Date de conversion : 1998
- . 1 UMO

## Pourquoi avez vous fait la démarche de la conversion bio ?

Au départ, j'étais parti dans un système d'agriculture raisonnée. J'utilisais des doses très faibles de pesticides. Mais, lors des traitements **ça ne me convenait pas très bien de devoir porter un masque et des gants**. Puis l'arrivée des OGM et l'autorisation du cruiser m'ont découragé à continuer dans cette voie. C'est à ce moment que j'ai décidé de passer en bio.

## Quels sont les changements techniques depuis le passage en bio ?

Sur les vaches allaitantes, rien n'a changé car mon système était déjà très extensif. En grandes cultures, j'ai arrêté la culture de betteraves à sucre. Même si j'avais déjà des rotations longues, **j'ai introduit des cultures de printemps** et de la luzerne pour les parcelles qui étaient très enherbées. **J'essaye de garder un maximum de matière organique**. Je broie les pailles et j'amène du fumier. J'ai acheté une herse étrille et une bineuse mais je m'aperçois qu'avec le temps **la flore s'équilibre**.

**RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2008**

Marge brute : 1 138 €/ha  
EBE/Produits = 38%

On a de moins en moins d'envahissement par une adventice ou une autre, ni même par des limaces. On constate que **le sol change, on ne retrouve plus les pailles** car elles sont mieux dégradées qu'avant.

## Êtes-vous satisfait de vos résultats technico-économiques en bio ?

Ah, oui alors ! Surtout en ce moment ! Sans rire, il y a eu des années difficiles mais **même quand les cours sont mauvais, on est toujours mieux qu'en conventionnel**. Sauf bien sûr en 2007...

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

**Il faut y aller avec un minimum de conviction et accepter de se remettre en cause**. Et c'est une bonne idée que d'adhérer au syndicat bio départemental qui est prêt à les aider.

### RÉSULTATS TECHNIQUES

#### En terre argilo-calcaire superficielle (40 % de l'exploitation),

la rotation est :

- Pois (30 q/ha)
- Blé (25 à 30 q/ha)
- Orge avoine (25 à 30 q/ha)
- Luzerne (3 ans, 8 à 10 t/ha)
- Blé (25 à 30 q/ha)

#### En terre argilo limoneuse profonde (40% de l'exploitation),

la rotation est :

- Mais (60 q sec/ha)
- Pois (35 q/ha)
- Blé (30 à 35 q/ha)
- Triticale (30 à 35 q/ha)
- + si parcelle sale une luzerne pendant 2 à 3 ans

# « Retrouver une indépendance »



Jean et Pierre **CARMANTRAND**

informations sur l'exploitation

- VILLEVIEUX (Jura) - Alt. 201 m
- . Polyculture, production de plants de légumes (3 000 m<sup>2</sup> de serres)
- . 130 hectares, dont 114 ha de cultures
- . Création du GAEC : 1987
- . Date de conversion : 2000
- . 6,8 UMO (2 associés, 4,8 salariés)

## Pourquoi avez-vous fait la démarche de la conversion bio ?

Une grande partie de la ferme est en zone de captage pour l'eau potable de la ville de Lons qui nous encourageait à passer en bio. Nous avons déjà fait des essais de mélanges céréales et légumineuses dès 1987. **Nous avons aussi envie de voir autre chose, de casser la monotonie du métier.** Enfin les subventions des CTE nous ont encouragé à faire le pas de la conversion.

## Quels sont les changements techniques depuis le passage en bio ?

Nous avons investi dans du matériel de travail du sol, charrue 10 pouces, herse étrille, bineuse à doigts Kress et guidage numérique, un trieur à grain et une unité de stockage. **L'assolement a évolué avec l'introduction du tournesol, des cultures associées** et l'augmentation de la luzerne. Nous réalisons l'échange paille-fumier avec des centres équestres. Nous avons choisi de maîtriser la commercialisation de l'ensemble des productions. Autre changement de taille, c'est le remplacement des vaches par l'atelier « plants de légumes ».



## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES CULTURES (2005 - 2008)

Produit Brut des cultures = 165108 €  
(dont 22 % d'aides compensatrices)  
Marge brute des cultures : 1 210 €/ha  
EBE/Produit = 32 %

## Êtes-vous satisfaits de vos résultats économiques en bio ?

Très satisfaits. Depuis 8 ans, **le revenu du GAEC a progressé de manière significative.** Les prix bio ont parfois eu à subir les baisses du marché, mais la diversité des productions et plus récemment le stockage ont joué un rôle de stabilisateur du revenu.

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

C'est important de retrouver une indépendance, d'abord mentale bien sûr avant de **retrouver une indépendance technique et surtout économique...**

Pour autant, cette indépendance ne doit pas amener à l'isolement.

Par ailleurs, il ne faut pas s'affoler quand c'est un peu difficile, car sur le plan économique on n'a pas la même pression qu'en conventionnel.

## RÉSULTATS TECHNIQUES DES CULTURES (2005 - 2008)

	Surface	Rendement
Blé tendre	35 ha	39 q/ha
Maïs grain	20 ha	49 q/ha
Soja	20 ha	24 q/ha
Féverole+ céréale	12 ha	36 q/ha
Tournesol	10 ha	19,5 q/ha
Orge	5 ha	30 q/ha
Luzerne	12 ha	10 t/ha



# « Depuis un an et demi, les ventes s'accroissent »



Denis **BRUN** et Christophe **RAPP**  
EARL Le Biau Potager

informations sur l'exploitation

- REPPE (Territoire de Belfort) - Alt. 400 m
- . Installation en bio en 1989 de Denis Brun
- . Association avec Christophe Rapp en 1999
- . 8 ha ; une centaine de cultures différentes (Pommes de terre, carottes, salades, haricots, aubergines, tomates, oignons...)
- . 1991 : création d'une structure de commercialisation pour compléter l'offre avec une gamme de fruits
- . 7 UMO : 2 associés, 1 salarié permanent pour l'EARL, 1 permanent pour la structure de commercialisation et l'équivalent de 3 UMO avec des saisonniers

## Pourquoi vous-êtes vous installé en agriculture biologique ?

Dans les années 80, j'ai fait un BTS en maraîchage dans le Roussillon. Nous les élèves, étions destinés à devenir des techniciens de la production hors-sol qui était à l'époque en plein développement. **Il fallait produire à n'importe quel prix**, toute l'année et au mépris de la qualité des produits. **C'est à ce moment que j'ai eu le déclic pour l'agriculture biologique.**

## Quels sont les points techniques à maîtriser sur votre production ?

Le plus difficile est la maîtrise de l'enherbement car nous avons une terre argileuse. **Nous faisons du désherbage mécanique avec une bineuse. Nous utilisons aussi la technique du paillage.** Pour la plupart des productions, nous réalisons un semis en motte pour replanter après en pleine terre. Ainsi, le désherbage est facilité car la plante est plus développée.

## Êtes-vous satisfaits de vos résultats économiques ?

Même si nous avons connu des années difficiles, notamment en 2006 qui était catastrophique au niveau du climat, nous ne pratiquerions pas le maraîchage autrement.

### RÉSULTATS TECHNIQUES

6 t de carottes pour 30 ares  
4 t de choux pour 50 ares  
2 t de courgettes pour 2 ares  
17 t de pommes de terre pour 1,5 ha

Et aussi : 1 t d'épinards ; 6 à 7 000 salades,  
1 t de haricots verts, 2 000 bouquets de fines herbes et 4 000 de persil, 350 kg de mesclun ;  
200 kg de mâche ; 2 t d'oignons...



### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2008

Chiffre d'affaires de 137 000 €  
EBE/Produits = 27 %

Certes, nous avons des charges plus élevées qu'en conventionnel à cause de la main d'œuvre plus importante mais **nous n'avons jamais eu de problème de commercialisation.** Et depuis un an et demi, les ventes s'accroissent.

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

Dans cette production, nous avons une grosse demande de la part de la restauration collective. Parallèlement, **les villes sont de plus en plus demandeuses pour créer des marchés paysans ou bio.** Sans compter une demande croissante pour des paniers de légumes hebdomadaires. Malheureusement, nous ne pouvons pas nous démultiplier. Nous recevons des stagiaires et le plus difficile pour eux est de trouver des terres pour s'installer. En tous cas, **dans notre région, c'est la vente directe qui, en maraîchage, permet de dégager un revenu.**



# « En gagnant en qualité, on n'est plus dans la guerre des prix »



**GAEC du Cellier des Chartreux**  
Marie-Florence, Antoine et Jean-Etienne **PIGNIER**

informations sur l'exploitation

- MONTAIGU (Jura) - Alt. 296 m
- . 15 hectares de vignes dont 14,25 ha en production, 5 cépages, vente en bouteilles
- . Création du GAEC : 1984
- . Date de conversion : 2002
- . 7 UMO : 3 associés, 2 salariés permanents et l'équivalent de 2 salariés avec les saisonniers

## Pourquoi avez-vous fait la démarche de la conversion ?

On a vraiment franchi toutes les étapes : du chimique au raisonné, puis à la bio et à la biodynamie. Dans les années 80, comme tout le monde on a d'abord appliqué les techniques apprises au lycée agricole. Puis en 1990, grâce à différents techniciens, dont Yves Hérody, et à l'exemple d'un voisin en bio, on a évolué vers l'enherbement et la lutte raisonnée. **A l'époque, on n'était pas encore prêt à se passer totalement des intrants chimiques.** Ensuite, en 1999, pour améliorer les sols et gagner en qualité, on est passé en bio puis très vite en biodynamie. **Beaucoup de grands domaines viennent à la bio afin que le vin exprime réellement le terroir.**

## Quels sont les changements techniques depuis le passage en bio ?

En biodynamie, le travail est différent. **On fait attention à tout, l'état du sol, les tassements...** On cherche moins le rendement. Nous avons investi dans un dynamiseur 250 l, dans du matériel pour passer les préparations biodynamiques et dans du matériel pour l'entretien des sols. **Afin d'utiliser de faibles doses de cuivre, on associe toujours au traitement des tisanes de plantes** comme la prêle ou la reine des prés. On expérimente actuellement des traitements à base de lactosérum. Les résultats sont très prometteurs.

## PRATIQUES ET RÉSULTATS TECHNIQUES

Des rendements entre 25 et 45 hl/ha, volontairement limités (si nécessaire par la vendange en vert).  
Rendement moyen : 33 hl/ha  
Au printemps, remise en activité du sol par la diffusion d'un préparat biodynamique de bouse de corne. Tout au long de l'année, renforcement de l'immunité des plantes avec un préparat à base de silice.  
Maîtrise des maladies cryptogamiques avec 1,2 à 2,5 kg/ha de cuivre métal avec des traitements à 500 g/ha de bouillie bordelaise associées avec des tisanes de plantes.



## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Toute la production est vendue en bouteilles.  
Produit Brut/ha = 33 070 €  
Charges totales/ha = 29 840 €  
(dont 1/3 pour la production de raisin et 2/3 pour la transformation-commercialisation)  
Prix de revient au litre avant commercialisation : 3,18 €  
EBE/ha = 12 400 €

## Êtes-vous satisfaits de vos résultats économiques en bio ?

Si on était resté avec notre clientèle classique, avec la baisse du pouvoir d'achat et de la consommation de vin, on serait fini ! Avec 30 ans de recul et de toutes les étapes que nous avons franchies, **c'est la biodynamie qui nous a apportés les plus beaux changements**, le plus en qualité du vignoble et des vins. Et en gagnant en qualité justement, on n'est plus dans la guerre des prix. On a perdu quelques clients mais **nous avons ouvert de nouveaux marchés dont l'exportation.**

## Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

Je crois qu'on a chacun son histoire et son contexte. On n'arrive pas tous au bio de la même manière mais lorsqu'on est prêt, **il ne faut pas hésiter à tout mettre en bio dès le début et à intégrer un groupe pour progresser ensemble.** Le partage des expériences entre viticulteurs est très profitable. Pour un jeune qui s'installe, il ne faut pas passer trop vite à la biodynamie car elle alourdit le coût de revient au litre. Il vaut mieux attendre d'avoir une bonne assise financière.

## « Choisir l'agriculture biologique »

### DÉVELOPPER LA COHÉRENCE DE SON SYSTÈME

L'agriculture biologique est basée sur l'équilibre entre le sol, les animaux et les cultures. Les producteurs en bio privilégient l'autonomie alimentaire et l'économie d'intrants. Passer en agriculture biologique, c'est donc intégrer un nouvel état d'esprit avec toujours un objectif de rentabilité économique.

### UTILISER DES TECHNIQUES INNOVANTES, RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Des techniques existent pour anticiper les problèmes du quotidien.

Rotations longues, faux semis, désherbage mécanique, association de cultures, compostage, traitements préventifs sur les animaux à base de thérapies alternatives... Toutes ces techniques sont déjà utilisées par de nombreux producteurs de la région, qui acceptent de transmettre leurs savoir-faire aux agriculteurs qui s'engagent dans la bio.

### RÉPONDRE À UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

La demande de produits issus de l'agriculture biologique augmente de plus de 10 % par an depuis 1999 et 2007 à 2008 de 25 % (source Agence Bio). Face à cette demande croissante, l'offre « producteurs » ne suit pas. Les opérateurs et les transformateurs régionaux sont à la recherche de nouveaux producteurs bio.

### RESPECTER UN CAHIER DES CHARGES RECONNU PAR LES CONSOMMATEURS

L'agriculture biologique est un mode de production qui repose sur un cahier des charges rigoureux : pas de produits chimiques de synthèse, pas d'OGM...



### DEMANDEZ NOS FICHES TECHNIQUES...

Faciles et accessibles, les fiches techniques vous donneront les bases techniques pour un passage en bio en toute sérénité.

Demandez-les par mail à [interbio@franche-comte.chambagri.fr](mailto:interbio@franche-comte.chambagri.fr) ou par courrier.

## « Passer à l'agriculture biologique »

### LA PROCÉDURE À SUIVRE

1 - **Contactez votre technicien Chambre d'Agriculture** pour vous informer, évaluer les possibilités technico-économiques et être accompagné dans votre projet.

2 - **Faire une « pré-demande » pour l'aide à la certification** auprès du Conseil régional de Franche-Comté. Se renseigner auprès d'Interbio.

3 - **S'engager auprès d'un organisme certificateur (OC)** pour débiter la période de conversion en bio dans le respect de la réglementation (liste disponible des OC sur demande).

4 - **Important : notifier son activité biologique auprès de l'Agence Bio.**

5 - Éventuellement, déposer un dossier de demande d'aide à la conversion auprès de la DDEAF avant le 15 mai.

### DURÉE DE CONVERSION

Pour les cultures, elle est de 2 ans. Pour les cultures pérennes, elle est de 3 ans. Dans certaines conditions précises, l'organisme certificateur peut réduire ce temps de conversion.

### AIDES À LA CERTIFICATION

Prise en charge de 80 % des coûts de certification les 3 premières années d'engagement par la Région Franche-Comté. Se renseigner auprès d'Interbio.



### AIDE À L'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION D'UN JA

Dans le cadre d'une installation sur des productions peu présentes en Franche-Comté, le Conseil régional propose une aide à l'investissement ouverte aux jeunes agriculteurs s'installant hors cadre familial ou en cadre familial sur une exploitation conventionnelle à la condition d'un engagement concomitant en agriculture biologique. Taux d'aide : maximum 50%. Plafond : 15 000 €. Se renseigner auprès des Points Info Installation.

### CRÉDIT D'IMPÔT

Peuvent en être bénéficiaires, tous les agriculteurs (payant ou non des impôts) pour lesquels moins de 50 % des surfaces perçoivent une aide à la conversion (CAD, CAB). Le crédit d'impôt, plafonné à 4 000 €, est en vigueur jusqu'à la fin de l'exercice 2010. Par la suite, le bilan de santé de la PAC a prévu le financement d'une aide au maintien (de 80 à 350 €/ha), non cumulable sur les mêmes surfaces avec d'autres MAE.

### LES AIDES FINANCIÈRES

(AU 15 MAI 2009)

#### AIDES À LA CONVERSION «CAB»

Aide sur 5 ans plafonnée à 15 200 €/exploitation/an (Transparence des GAEC). Déplafonnement possible sous certaines conditions et sur certains territoires. Se renseigner auprès de votre technicien Chambre.

MARAÎCHAGE	900 €/ha/an
CULTURES LÉGUMIÈRES, ARBORICULTURE, VITICULTURE et PAM	350 €/ha/an
CULTURES ANNUELLES (y compris prairies temporaires dans rotation)	200 €/ha/an
PRAIRIES PERMANENTES (mini 0,2 UGB/ha)	100 €/ha/an